



# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2015 Convoqué le 13 mars 2015

---

Présents : Mmes Corinne TORCHY, Elisabeth PERRIN, Virginie BREUIL, Chantal PREVOT, Valérie NARUC, Ludivine FRESNEDA, Mrs Philippe BULTEAU, Cyril BREUIL, Laurent BARDIN, Michel SCHWARTZ, Franck LEROY, Etienne PERNOLLET, Marc DELAS

Absents et excusés : Mme VATAIRE donne pouvoir à M. BARDIN, Mme BUDIN donne pouvoir à Mme NARUC, Mme MOUCHARD donne pouvoir à M. DELAS, M. MEUNIER donne pouvoir à M. BULTEAU, M. MORLIXA donne pouvoir à Mme TORCHY, M. SASSONNE excusé sans pouvoir

Secrétaire de séance : M. Etienne PERNOLLET

Nombre de conseillers en exercice : 19

Mr Bulteau souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare la séance ouverte à 19h03

Mr le Maire annonce un Conseil Municipal exceptionnel consacré en grande partie au budget pour le mardi 31 Mars à 19h00.

Après avoir passé en revue l'ordre du jour, Mr Bulteau confirme que la deuxième tranche d'assainissement va être lancée cette année 2015 (rue Jean Graczyk et rue de Château Gaillard principalement).

Mr Delas intervient pour déplorer de ne pas être au courant. Mr Bulteau lui rappelle que c'est le précédent Conseil (dirigé par Mr Delas) qui avait étudié et délibéré sur ce projet qui a été retravaillé par la nouvelle équipe depuis 2014 .

## **Les délibérations :**

1. Mr le Maire propose la signature d'une convention avec le Conseil Général pour l'assistance technique en assainissement notamment pour le fonctionnement de la STEP (station d'épuration) ainsi que pour la réalisation des bilans de fonctionnement réglementaires.

Il s'agit d'une Convention pour 4 ans qui renouvelle la convention précédente arrivée à terme.

Adoptée par 18 voix

2. Demande de subvention auprès du Conseil Général du Cher pour les travaux d'assainissement.

Mr Bulteau remercie MM Pernollet et Lapendry pour le travail d'optimisation réalisé sur le projet avec le Maître d'Oeuvre (Cabinet Merlin à Orléans), et présente le plan de financement :

Plan de financement			
Dépenses	En € HT	Recettes	En € HT
Réseaux d'assainissement	451 715.00 €	Agence de l'Eau Loire Bretagne	117 600.00 €
		Conseil Général	135 135.00 €
		DETR	48 423.38 €
Travaux de voirie, d'enfouissement des réseaux secs et éclairage public	80 720.00 €	Autofinancement (budget général et budget assainissement)	231 276,62 €
TOTAL	532 435.00 €	TOTAL	532 435.00 €

La subvention de la DETR est déjà accordée et un accord de principe a été transmis par l'Agence de l'Eau.

Adoptée par 18 voix

### 3. Achat et financement d'un tracteur et d'équipements :

Mr le Maire informe qu'un tracteur (d'occasion) 4 RM d'une puissance de 75CV a été sélectionné chez AgriBerry à Henrichemont pour un montant de 21 800€ HT. Mr Bulteau propose de souscrire pour cette acquisition un emprunt au taux de 1,65 % sur 5 ans, soit un premier versement de 4 349,31€ cette année 2015 et de 4 588,63€ /an pour les 4 années suivantes.

Mr le Maire propose également l'acquisition d'un broyeur d'accotement (neuf) pour un montant de 3 890€ HT, ainsi que d'un godet à 650€ HT pour le tracteur. Mr Bulteau demande l'autorisation de signer tout document concernant ces matériels.

Adoptée par 16 voix et 2 abstentions.

### 4. Vente d'une parcelle de terrain :

Mr le Maire propose de vendre une bande de terrain de 54 mètres de long sur 1 mètre de large, située dans la parcelle communale AD 419, à Mr Pascal GERARD, suite à sa demande pour élargir son chemin d'accès. Suite à la consultation des Domaines, le prix est fixé à 1€ (un euro) étant entendu que les frais de géomètre et de Notaire sont à la charge de l'acheteur. Mr Bulteau demande l'autorisation de signer tout document concernant cette transaction.

Adoptée par 18 voix

### 5. Affectation des fonds suite à la dissolution du SIVOM Sologne du Cher :

Suite à la dissolution du SIVOM, Mr le Maire informe que la commune va recevoir la somme de 2 368,79€ et qu'il convient de répartir sur les articles comptables :

- 001 en fonctionnement pour 10,52€.
- 002 en investissement pour 2 358,27€.

Adoptée par 18 voix

### 6. Mise à disposition à titre gracieux de la Salle des Fêtes :

Suite à la demande de l'ACVB, Mr le Maire propose de mettre gratuitement à disposition la salle des fêtes le 29 Mai au soir afin que se tienne une AG entre les Clubs de Vignoux, Foëcy et Vierzon.

Adoptée par 18 voix.

### **Informations diverses :**

- Mme Perrin, adjointe aux finances, a présenté l'affectation du Résultat 2014 des différents budgets : général, assainissement et SPANC.

- Mr le Maire informe le Conseil que depuis Juillet 2014, il a reçu, ainsi que certains conseillers, de nombreux mails insultants à l'encontre de la secrétaire de Mairie et de Conseillers. Certains mails démontraient que le courrier de la Mairie avait été fouillé. Une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie .L'enquête menée a permis de mettre en cause le technicien du Syndicat de Barangeon, Mr Palomera, qui avait un bureau à la Mairie.

Mr Bulteau lui a donc interdit tout accès à la Mairie.

- La Poste :

Mr le Maire a rencontré dernièrement Mme Staal (responsable de la Poste à St Doulchard) en vue de transformer le bureau de Poste de Vignoux en Agence Communale Postale.

Mme Staal a présenté un rapport pour justifier cette demande : peu convaincant car ce rapport montre bien une progression régulière de la population et de la fréquentation de la Poste ces dernières années. Mr Bulteau a indiqué qu'il ne comptait pas céder sur ce dossier en l'état actuel de la commune.

- Assainissement :

Mr Pernollet a présenté rapidement le projet d'extension du réseau Place de l'Église et rue Jean Graczyk et les principaux changements du projet initial : raccordement de l'ensemble de l'école et déplacement du poste de relevage sur un terrain communal. L'optimisation de l'ensemble va permettre une économie d'environ 100 000€ HT sur le projet initial. Mr Delas, malgré sa demande initiale, n'a pas daigné regarder ces plans.

- Place de Wittelsheim (Poste)

Mr le Maire informe de la plantation ce même jour de 10 muriers platanes en présence des enfants des écoles.

- La Fête de la Musique sera organisée le Samedi 20 Juin

- Feu d'artifice le 13 juillet

Mr Bulteau remercie le Conseil et clôt la séance à 19h54